



**CONTRAT INDIVIDUEL
DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**
(En application de l'article L6353-3 du Code du travail)
DEVIS DE FORMATION

Entre :

- La SARL « OSTEONAT », L'organisme de Formation
- Et M/Mme/Mlle : le/la Stagiaire

Nom/ Prénom	
Adresse	
Adresse email	
Téléphone portable	
Personne en situation de Handicap	Cocher la case « PSH » dans le contrat de formation que vous nous renvoyez et voir instructions P.5 <input type="checkbox"/>

Est conclue la convention suivante,

Article 1 : Objet du contrat

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation suivante intitulée :

« Approche ostéopathique des pathologies de la sphère ORL »

Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD
Email : osteonatfc@gmail.com – Site www.osteonat.com – Téléphone : 01 46 06 93 35
N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

Article 2 : Nature et caractéristiques de la formation

- a) **Type de formation** : formation continue pour les ostéopathes
- b) **Objectif(s) de la formation** : A l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de mettre en place une évaluation et un traitement ostéopathique du patient enfant ou adulte présentant une pathologie de la sphère ORL.
- c) **Programme et Planning de formation** :
Voir Annexe 1 et 2

Article 3 : Pré requis

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant :

- Ostéopathe DO inscrit à l'ARS, formé sur 5 ans,
- ou Étudiant en 5e année d'un collège agréé d'ostéopathie.

Article 4 : Organisation de la formation :

L'action de formation aura lieu en 1 séminaire se déroulant aux dates suivantes :

23-24-25 novembre 2022

- a) L'action de formation a lieu à l'adresse suivante :
[Espace Saint Martin - 199 bis rue St Martin 75003 Paris](#)
- b) Durée de la formation 22,5 heures.
- c) Elle est organisée pour un effectif de 20 stagiaires maximum.
- d) Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée et notamment les moyens pédagogiques et techniques et les modalités de contrôle des connaissances sont les suivantes :
 - Support de cours fourni au stagiaire en format PDF
 - Présentations PowerPoint
 - Pratiques individuelles entre les stagiaires
 - Contrôle de connaissance pendant les séquences pratiques et par QCM 20 questions portant sur le contenu de la formation

A l'issue de la formation, une attestation de présence et une attestation de formation seront délivrées à chaque stagiaire.

- e) Les diplômes, titres ou références des responsables de la formation sont les suivantes :

- **Thierry LEBOURSIER**

Ostéopathe DO MRO F N° 584

thierry.leboursier@gmail.com

Ex-chargé de cours à Université Paris V René Descartes (DU anatomie appliquée à l'examen clinique et à l'imagerie –cours crâne –face de 2000 à 2011

Chargé d'enseignement Paris VII Denis Diderot (DU thérapeutique alternative en périnatalité)

Chargé de cours au DU « approche pluridisciplinaire de la douleur en périnatal » depuis 2009

DU « approche pluridisciplinaire de la douleur en périnatal »

Co-fondateur d' « ostéonat formation »

Diplômé en biocinétique et biodynamique (2006)

Ostéopathe libéral à Paris depuis 1990, (CO 1993 DO) d'abord chargé de cours entre 1992 et 2003 IWGS puis CEESO (formation initiale temps plein), ostéopathe de la maternité Ambroise Paré de Bourg la Reine (2000/2016)

Article 5 : Inscription à la formation

La modalité d'inscription à la formation est la suivante :

- Le Stagiaire adresse au siège social de la société « Osteonat » le présent contrat accompagné d'un chèque de réservation de 100,00€, et d'un justificatif de formation (copie du Diplôme d'Ostéopathie ou du certificat d'inscription au Registre ADELI, ou certificat de scolarité pour les étudiants de 5^{ème} année. Le chèque ne sera encaissé qu'en cas d'annulation tardive par le stagiaire (voir alinéa 3 du présent article).
- L'organisme de formation accuse réception par courrier électronique du dossier et confirme l'inscription au stagiaire.
- Après signature du présent contrat, le stagiaire peut demander l'annulation de son inscription. Si cette demande est faite plus de 30 jours avant le début de la formation, le chèque de réservation peut soit lui être renvoyé si c'est une annulation annulée, soit conservé par l'organisme si c'est une simple demande de report sur une autre formation. Si l'annulation ou le report sont faits moins de 30 jours avant le début de la formation, l'organisme peut encaisser le montant du chèque de réservation et proposer un transfert sur la même formation à venir (le montant du chèque encaissé viendra alors en déduction du montant de la formation).
- L'organisme de formation se réserve la possibilité d'annuler une formation jusqu'à 30 jours avant la date du séminaire. Dans ce cas, les chèques de réservation seront au choix du stagiaire, soit renvoyés à l'émetteur, soit conservés par l'organisme en vue d'une formation ultérieure.

Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD

Email : osteonatfc@gmail.com – Site www.osteonat.com – Téléphone : 01 46 06 93 35

N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

Article 6 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à 600,00 euros.

Le stagiaire s'engage à verser ce montant lors du premier jour de la formation (sauf accord particulier écrit avec l'organisme de formation). Le chèque de réservation de 100,00€ lui sera restitué à cette occasion.

Article 7 : Interruption de stage

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au *prorata temporis* de leur valeur prévue au présent contrat.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme ou de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat sera résilié selon les modalités financières suivantes :

Interruption du fait de l'organisme de formation : remboursement au prorata temporis.


Interruption du fait du stagiaire pour un autre motif que la force majeure : pas de remboursement

La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.

Article 8 : Litiges éventuels

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de Versailles sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire à _____ le ____/____/20____

Pour le stagiaire date (nom et qualité du signataire)	Pour l'organisme (nom et qualité du signataire) Thierry LEBOURSIER co-gérant 
--	--

Merci de nous envoyer par voie postale un exemplaire de ce contrat signé par vos soins accompagnés des documents nécessaire à votre inscription (Justificatif de formation ou certificat d'inscription ADELI, ainsi que chèque de réservation de 100,00€), afin que nous puissions valider votre inscription. Le règlement de la formation sera à verser, conformément l'article 6 du présent contrat, au premier jour de la première session. Ce document est également destiné à vous permettre de solliciter éventuellement les organismes de financement de la formation professionnelle.

Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD

Email : osteonatfc@gmail.com – Site www.osteonat.com – Téléphone : 01 46 06 93 35

N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025



PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

En cas de handicap ou de difficulté d'accessibilité pour les stagiaires en présentant, il est impératif de :

1/ Cocher la case « PSH » dans le contrat de formation que vous nous renvoyez.

2/ Préciser la nature de votre handicap et vos demandes d'adaptation pour participer à la formation que vous souhaitez suivre. Vous pouvez préciser vos besoins par courriel à l'intention de Michèle Barrot notre référente PSH à notre adresse courriel : osteonatfc@gmail.com

Elle prendra contact avec vous par téléphone pour évaluer les éventuelles adaptations pédagogiques et techniques d'accessibilité, vous permettant de suivre les cours dans les meilleures conditions. En cas de difficulté, nous prendrons contact avec les structures territoriales et les associations susceptibles de nous aider dans la mise en place individualisée de votre formation.

Tous les sites de formation, à Paris et en province ont une accessibilité conforme aux normes PMR.

Commentaires : _____

Annexe 1 : Programme de formation Approche ostéopathique des pathologies de la sphère ORL

JOUR 1	Jour 2	Jour 3
<p>1. Généralités</p> <p>Connaissance des mécanismes pathologiques</p> <p>Anatomie tests / qualité des techniques</p> <p>Orl : véritable synthèse des connaissances ostéopathiques</p> <p>Rôle de l'ostéopathie dans les pathologies ORL</p> <ul style="list-style-type: none"> · Affections de la gorge et du nez <p>Terrain et concept holistique</p> <ul style="list-style-type: none"> · Modes d'action : Général- Régional-local <p>2. Embryologie face et crane rappels</p> <p>3. Système immunitaire ORL</p> <p>4. RHINO</p> <ul style="list-style-type: none"> · Cavité nasale et muqueuse pituitaire : généralités <p>Anatomie/physiologie/pathologie</p> <p>L'olfaction et le nerf olfactif (rappel)</p> <ul style="list-style-type: none"> · tests et techniques ostéopathiques demo et pratique <p>Base/face biomécanique/ biocinétique /biodynamique.</p> <p>Ethmoïde</p> <p>Frontal /nasaux/ lacrymaux</p> <p>Sphénoïde intraosseux</p> <p>Charnière occiput atlas axis/hyoïde</p>	<p>5. SINUS DE LA FACE</p> <ul style="list-style-type: none"> · Dérivés des fosses nasales <p>· Sinusites (sinus et os de la face)</p> <p>Sinus maxillaires implication palais et dents (respiration buccale et développement)</p> <p>Cellules ethmoïdales</p> <p>Sinus sphénoïdal</p> <p>Nerf trijumeau (rappel)</p> <ul style="list-style-type: none"> · Diagnostic et traitement classique et ostéopathique des sinusites · Approche ostéopathique locale : demo et pratique <p>Maxillaire supérieur Intra, endo osseux et interosseux (schéma) lift et spread</p> <p>Malaire et drainage du sinus maxillaire</p> <p>« Inhibition » du ganglion sphéno palatin technique pterygo palatin maxillo-palatin</p> <p>Axe sphénoïde/vomer/maxillaire/palatin et pompe vomérienne</p> <p>La face : techniques embryologiques/sillons</p> <p>6. PHARYNX</p> <ul style="list-style-type: none"> · Anatomie/physiologie · Système lympho épithélial du pharynx : rappel · Cavité buccale amygdales anneau de waldeyer <p>· Traitement ostéopathique local</p> <p>Mandibule pompage</p>	<p>7. OREILLE</p> <p>Anatomie physiologie et examen clinique</p> <p>Trompe d'Eustache tympan normal et pathologique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nerfs facial et acoustique (rappel) ○ Otites/Otalgies ○ Audition ○ TEMPORAL endo Intra osseux et interosseux et désengagement naturel ○ Axe vestibulo- vestibulaire en ostéopathie <p>8. ATM</p> <ul style="list-style-type: none"> · Anatomie Physiologie Pathologie <p>Diagnostic et Traitements ostéopathiques</p> <p>9. Traitement général ostéopathique de terrain (rappels)</p> <p>Système hépatobiliaire</p> <p>Palpation percussion décongestion stimulation</p> <p>Grêle et racine du mésentère</p> <p>Orifice Supérieur du Thorax et côtes supérieures</p> <p>Techniques ostéopathiques Sutherland (Hoover) sur fascias cervicaux antérieur</p> <p>Charnière dorsale basse (surrénales)</p> <p>Diaphragme thoracique</p>

Annexe 2 : Planning de formation

	J1		J2		J3
9h00 10h45	présentation/rôle de l'ostéopathie dans la prise en charge des pathologies ORL/ méthodologie de l'approche ostéopathique	9h00 10h45	sinus de la face et du crâne Les sinusites	9h00 10h45	oreille
10h45	pause	10h45	pause	10h45	pause
11h00 12h45	embryologie du système ORL et conséquences pratiques	11h00 12h45	sinus pratique	11h00 12h45	pratique/ oreille/otites/vertiges/acouphènes
12h45- 14h00	repas	12h45- 14h00	repas	12h45- 14h00	repas
14h00 14h30 14h30 16h15	échanges /évaluations cavités nasale/ pathologies rhiniques/ olfaction demo pratique	14h00 14h30 14h30 16h15	échanges /évaluation Pharynx et système rhino pharyngé théorie et demo pratique	14h00 14h30 14h30 16h15	échanges /évaluations pratique oreille ATM
16h15	pause	15h45	pause	15h45	pause
16h30 18h15	pratique face et voûte	16h30 18h15	pratique pharynx et base	16h30 18h15	Pratique ATM et débriefing